

No. 8.
L'HÔPITAL DE LA MARINE ET DES ÉMIGRÉS, Québec, en compte avec la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1869.

Recettes durant l'année:—		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Patients payants.....		132 76		
Rente du terrain.....		413 16		
Pension du médecin interne.....		197 88		
Greffier de la paix.....		5 00		
Mandats émis durant l'année.....	\$15,838 81			
Moins, remboursement.....	39 76		15,799 05	
Argent du gouvernement de Québec pour sa part des dépenses de l'institution pour l'année expirée le 30 juin 1869.....		4,000 00	19,799 05	
Lettres de crédit payées en 1868 et portées au compte de la province.....			1,046 61	
Porté au crédit de la province, en rectification d'erreur dans les anciennes balances.....			120 24	
Total.....			\$ 21,714 70	
Dépenses durant l'année dernière.....				2,400 00
Dépenses durant l'année pour salaires, savoir:—				216 00
Syndics.....				600 00
Deux amoniers.....				799 92
Secrétaire-trésorier.....				33 33
Médecin interne.....				300 00
do assistant.....				1,385 92
Infirmiers, infirmières, etc.....				3,444 51
Diverses dépenses durant l'année, savoir:				563 17
Provisions, vin, spiritueux et bière.....				696 77
Lait.....				300 00
Médicines et fortifiants.....				1,645 24
Placement d'enfants illégitimes.....				414 32
Combustible, etc.....				270 00
Assurance.....				20 00
Sépultures.....				1,359 46
Réparations.....				151 04
Annonces, impressions et papeterie.....				607 33
Lavages.....				976 76
Dépenses contingentes.....				32 72
Paille.....				400 00
Corporation de Québec, pour l'eau.....				136 97
Lingerie et vêtements.....				87 00
Vaisselle et verrerie.....				3 60
Instruments de chirurgie.....				151 16
Ferrermerie.....				17 00
Glace.....				422 00
Fourniture.....				13 10
Graines de jardin.....				42 15
Dépenses de transp. à Québec de marins en détresse.....				11,734 80
Déposé au crédit du receveur général.....				746 80
Total.....				\$ 21,714 70

NOTE.—La province de Québec a été taxée à \$4,000 pour sa part des dépenses de cette institution pour les années 1867-8.

BUREAU D'AUDITION,
Ottawa, 16 décembre 1869.

JOHN SIMPSON,
Sous-Auditeur.